

La réforme des retraites, «victime collatérale» de la pandémie, 27 MAI 2020 PAR DAN ISRAEL ET ELLEN SALVI Médiapart

Des mois de débats, une mobilisation sans précédent, une discussion parlementaire tranchée par un 49-3 et puis... rien. Depuis plusieurs semaines, la réforme des retraites, qui aurait dû déboucher sur la création d'un régime « universel » par points, a disparu des radars. Pour l'heure, chacun s'en tient à ce qu'Emmanuel Macron avait annoncé le 16 mars, lors de sa deuxième allocution consacrée à la crise sanitaire, à savoir la « *suspension* » de toutes les réformes en cours, à commencer par celle-ci. Mais dans les faits, beaucoup considèrent que le sujet n'est plus d'actualité.

« *C'est fini, on peut mettre le texte à la poubelle* », assure un conseiller ministériel. Le 3 avril, sur TF1, Édouard Philippe avait confirmé qu'« *un certain nombre de réformes* » n'avaient « *plus lieu d'être dans la situation actuelle* », sans s'avancer davantage sur le devenir de celle que l'exécutif souhaitait voir adoptée avant l'été. Depuis lors, aucun des acteurs du dossier n'a plus jamais entendu parler du sujet. « *On est dans un processus d'évaporation* », estime Frédéric Sève, le « Monsieur Retraites » de la CFDT, seul syndicat d'envergure favorable au principe d'un régime universel.

Selon lui, « *le président et le premier ministre ont donné les termes du débat : il faut éviter les sujets qui divisent les Français* », ce qui « *dresse l'acte d'accusation sur cette réforme* ». « *Nous n'avons pas eu du tout de contact avec le gouvernement depuis la mi-mars, nous en sommes réduits aux paris sur l'avenir*, ajoute Catherine Perret, secrétaire confédérale CGT chargée du dossier. *On se dit qu'ils auront du mal à remettre le couvert : après le vote à l'Assemblée, il faut inscrire le projet de loi à la discussion au Sénat, ce qui n'a pas été le cas jusque-là.* » Et qui risque fort de ne jamais l'être.

« *C'est un problème qui n'a pas été abordé une seule fois depuis le début du déconfinement*, affirme le sénateur Les Républicains (LR) René-Paul Savary, initialement désigné comme rapporteur du texte au palais du Luxembourg. *Pour moi, cette réforme est enterrée.* » « *Ce n'est pas inscrit à l'ordre du jour du calendrier parlementaire* », a d'ailleurs indiqué le ministre chargé des relations avec le Parlement, sur Europe 1. Comme bon nombre d'élus de la majorité, Marc Fesneau continue toutefois de penser qu'il « *faudra bien qu'un jour ou l'autre on résolve ces questions* ».

Le député La République en marche (LREM) Guillaume Gouffier-Cha, rapporteur général du texte à l'Assemblée nationale, insiste lui aussi sur le fait que « *le sujet retraites n'a pas disparu* ». Mais il faudra, précise-t-il, « *connaître la réalité de la crise sociale et économique, et son impact sur les régimes sociaux* », avant d'imaginer relancer un quelconque débat autour de cette question. « *Franchement, ça va pas être la priorité...* », glisse un ministre. « *On n'en a pas parlé, ni en burex [bureau exécutif du parti – ndlr] ni à l'Élysée* », confie le patron des sénateurs LREM François Patriat.

« *Rien n'a été dit officiellement aux ministres, et il y a clairement eu des hésitations*, souligne encore un interlocuteur habituel de l'exécutif. *Les membres du secrétariat d'État [de Laurent Pietraszewski – ndlr] sont eux-mêmes dans l'expectative. Certains étaient convaincus qu'ils pouvaient faire leurs valises, que la réforme était morte. D'autres pensent pouvoir encore*

faire avancer le projet par petites touches. » En réalité, chacun attend de savoir ce que le président de la République a en tête pour amorcer la dernière partie de son quinquennat.

Bien que cette promesse soit sujette à caution, Emmanuel Macron l'a souvent répété depuis deux mois : il souhaite se « réinventer ». Pour le moment, nul n'est en mesure d'expliquer, y compris au sein du gouvernement, ce que cette expression recouvre. Toutefois, ils sont nombreux à pointer le risque – et l'impossibilité politique qui l'accompagne – de cliver de nouveau le pays. Si, comme le dit le président de l'Assemblée Richard Ferrand dans L'Express, « *l'heure est à des transformations radicalement apaisantes* », ce n'est clairement plus celle des retraites.

Pendant la crise sanitaire, Laurent Pietraszewski a continué de suivre, semaine après semaine, l'économie des caisses de retraites pour que les quelque 17 millions de Français qui perçoivent une pension ne rencontrent aucune difficulté. Mais l'essentiel de son temps a surtout été consacré à la conception de « *guides de bonnes pratiques* » diffusés par le ministère du travail aux entreprises – depuis le 20 mai, il cumule d'ailleurs officiellement sa fonction avec une nouvelle casquette : « *La protection de la santé des salariés contre l'épidémie de Covid-19.* »

Si cela désole ses soutiens, l'abandon de la réforme des retraites ne fait pas que des mécontents. « *C'est une victime collatérale de la crise, nous n'allons pas bouder notre plaisir* », affirme Catherine Perret de la CGT, pour qui « *les fortes mobilisations de décembre-janvier ont permis de ralentir suffisamment* » le processus pour qu'il soit stoppé aujourd'hui.

Chez Force ouvrière (FO), on estime aussi que la crise a « conforté » les arguments du syndicat. « *On a bien compris que face au virus, les plus de 65 ans sont les plus vulnérables, et c'est eux qu'on imaginait faire travailler plus longtemps ?* », interroge le secrétaire général Yves Veyrier. Et de poursuivre : « *Alors qu'on va manquer d'emplois avec le chômage qui va fatalement s'aggraver, il vaudrait mieux éviter de maintenir au travail trop longtemps ceux qui ont un poste.* »

Même à la CFDT, on sent un certain soulagement, tant l'affaire était mal engagée. « *Porter un tel projet demande une certaine énergie, et je trouvais déjà au début de l'année que l'exécutif et la majorité parlementaire étaient en limite de charge. Le morceau devenait trop gros*, reconnaît Frédéric Sève. *Cela fait un an que l'exécutif s'était mis politiquement dans l'ornière, quand ils ont réussi à se fâcher non seulement avec les opposants au projet de réforme, mais aussi avec ses partisans.* »

« Je reste sur mes gardes »

Depuis le printemps 2019, le duo exécutif s'était lancé dans un pas de deux délicat, pour ne pas dire incohérent. D'un côté, le président de la République voulait voir naître un nouveau régime de retraites, dont le principe même n'emballait pas vraiment le premier ministre. De l'autre, ce dernier, et avec lui une partie du gouvernement, comptait surtout réaliser des

économies, en poussant l'idée de reculer l'âge de départ. Quitte à abandonner les trop grandes ambitions de remise à plat de tout le système.

Au mois de mars, après des semaines et des semaines de discussions, le débat sur les mesures budgétaires n'était toujours pas clos, puisqu'il avait été renvoyé aux travaux d'une « *conférence de financement* » lancée au début de l'année. « *Pour nous, la conférence de financement, c'était une sorte d'armistice, mais toutes les divergences n'étaient pas comblées* », rappelle le secrétaire national de la CFDT, qui estime encore possible d'avancer à petits pas, plus discrets, vers l'unification du système de retraites.

« Vous pouvez très bien construire le système universel par petits morceaux, explique Frédéric Sève. D'abord en créant des grands pôles – public, privé et indépendants – pour les régimes de retraites, puis en uniformisant les modes de calcul, voire en mutualisant les réserves. D'autant que tous les régimes ne vont pas sortir en bonne forme de la crise économique qui s'annonce. »

Catherine Perret, de la CGT, se veut prudente : « *Notre équipe retraites va se réunir dans la semaine, car dans diverses caisses de retraites, et notamment celles des régimes spéciaux, on nous a alertés sur le fait que, même pendant la période de confinement, les travaux pour préparer le rapprochement des différents régimes ne s'étaient pas interrompus...* » D'ailleurs, ce n'est pas parce que la réforme des retraites ne verra pas le jour telle quelle que certains de ses paramètres ne pourraient pas réapparaître.

« Je reste sur mes gardes, indique le secrétaire général de FO Yves Veyrier. Contrairement à ce qui avait été annoncé, on avait vite compris que l'objectif de cette réforme était de piloter le régime des retraites avec une vision budgétaire dominante. Or, aujourd'hui, compte tenu de l'endettement auquel nous serons confrontés à la sortie de la crise, d'aucuns pourraient considérer qu'il faut toujours agir sur l'âge de départ à la retraite. »

Les déficits vont en effet se creuser au cours des prochaines années. Alors que la conférence de financement était chargée de trouver comment combler 8 à 17 milliards d'euros de déficit à l'horizon 2027, un projet de loi organique du gouvernement évoque désormais 136 milliards d'euros de trou financier pour l'ensemble de la Sécurité sociale en 2033. L'idée qui circule actuellement serait de loger cette énorme dette dans la caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades).

Sans le choc du coronavirus et de ses conséquences économiques, cet organisme, chargé d'amortir les déficits, accumulés depuis 20 ans, de la Sécu, aurait dû disparaître en 2024, après avoir épongé toute la dette. Il faudra donc que les futurs gouvernements trouvent des recettes budgétaires supplémentaires, afin de résorber les nouveaux déficits. Toucher aux retraites pourrait alors être tentant, au regard des masses brassées : chaque année, environ 314 milliards d'euros de pensions sont versés à 16 millions de retraités.

« Dans un premier temps, on a gagné par forfait sur les retraites, mais nous ne sommes pas rassurés pour autant. Que va-t-il se passer pour le budget 2021 de la Sécurité sociale ?, demande Catherine Perret, de la CGT. Si le gouvernement décide d'annuler ou de reporter sa réforme après la présidentielle de 2022, ne sera-t-il pas tenté de mettre en place des mesures d'économies tout de suite, à partir de 2021 ? » C'est une question qui se pose, y compris dans

les rangs de la majorité et du gouvernement, où certains poussent dans ce sens, malgré l'écueil politique qu'il comporte.

Dans tous les cas, « *il faudra reparler des retraites, ne serait-ce que sur le budget* », affirme le député LREM Guillaume Gouffier-Cha. « *Certains plaident pour que l'on mette en œuvre toutes les avancées sociales du texte dès à présent, mais encore faudrait-il qu'il y ait un équilibre général du système*, souligne un ministre. *À ce stade, cette option n'est pas à l'ordre du jour.* » Le sujet est balayé par plusieurs autres interlocuteurs, persuadés que l'heure n'est plus aux économies : « *Je ne suis pas sûr que ce soit une réforme démontable* », tranche un bon connaisseur du dossier.

La prochaine bataille concernant les retraites pourrait finalement se jouer sur un autre terrain. Car dans son projet de loi organique sur la Cades, le gouvernement prévoit aussi qu'une petite partie des sommes apportées dans cette caisse *via* la CSG serve bientôt à financer une nouvelle branche de la Sécurité sociale, chargée de gérer les questions de la dépendance des personnes âgées – aujourd'hui, la Sécu englobe quatre branches : retraites, maladie, famille, accidents du travail et maladies professionnelles.

Cette possibilité est un chiffon rouge pour la CGT. « *Si ce projet aboutit, cela signifie que la Sécurité sociale sera en partie financée par l'impôt, à la main de l'État, et ce serait un pas de plus vers la privatisation de la Sécu*, détaille Catherine Perret. *Nous préconisons plutôt que la dépendance soit intégrée dans la branche assurance-maladie.* » Le syndicat prévoit déjà qu'« *il faudra sans doute défendre plus globalement le statut de la Sécurité sociale* ». Mais il reconnaît aussi que cette question, plus générale et moins concrète, « *rendra sans doute moins facile la mobilisation de la population* ».

Or, c'est précisément ce que souhaiterait éviter Emmanuel Macron d'ici l'élection présidentielle de 2022 : la remobilisation de la population. « *La réforme des retraites devra être mise de côté* » si elle empêche la formation d'un « *pacte républicain* » à l'issue de la crise sanitaire, avait d'ailleurs fait valoir le patron des députés LREM Gilles Le Gendre, dans Le JDD, le 12 avril. Cette réforme « *a montré à quel point notre démocratie sociale est épuisée* », avait-il encore indiqué. « *Entre deux réformes utiles, il faudra toujours choisir celle qui rassemble les Français.* »

Pour ce faire, le délégué général du parti présidentiel, Stanislas Guerini, a même soumis l'idée, dans les colonnes de La Voix du Nord, de laisser tomber le sujet d'ici la fin du quinquennat, pour le remettre sur la table « *dans le cadre d'un nouveau projet présidentiel* ». Cette proposition est moquée jusque dans les rangs de la majorité, où certains des collègues du député de Paris pointent ironiquement son « *indéniable sens politique* ». « *Repartir en campagne av*